

AMÉLIORER LA COORDINATION DES SERVICES EUROPÉENS

Spécialiste des problèmes de criminalité et de terrorisme, Xavier Raufer fustige la complexité des appareils étatiques dressés face au péril djihadiste.

Les attentats de Bruxelles étaient-ils prévisibles ?

Xavier Raufer – Une période de danger maximal a clairement été établie par les services spécialisés des divers pays européens, qui se situait à partir de la fin du mois de mars, et qui visait les moyens de transport, particulièrement les aéroports, ainsi que je l'expliquais dans *Le Figaro Magazine* du 25 janvier dernier. Il y a deux types d'attentats possibles de la part des islamistes. Le premier est le fait d'un ou de quelques individus isolés, le deuxième correspond à des actes commandités par l'Etat islamique qui, en frappant le plus fort possible des pays hostiles ou engagés dans la coalition, compte desserrer l'étreinte des bombardements. Nous sommes ici dans le second cas, avec au surplus un effet d'aubaine : un attentat étant prêt, on s'appuie sur un événement. L'occasion était idéale pour les terroristes de signifier peu après l'arrestation d'Abdeslam que cela ne les empêchait pas de frapper. Sans doute est-ce la logique de ce qui s'est produit ce mardi 22 mars en Belgique.

Comment en est-on arrivé là ?

Encore une fois, rien n'avait été prévu ni anticipé. Le Premier ministre belge arrive et dit qu'il s'en doutait. C'est loin d'être suffisant. Et il faut bien comprendre que ce qui s'est passé à Bruxelles n'est pas un coup porté exclusivement à la Belgique. Le front est franco-belge, avec des terroristes qui ne cessent de faire des allers-retours entre les deux pays. En France, nombre de mesures prises au lendemain des attentats de 2015 ont été à la fois utiles et nécessaires, comme l'état d'urgence, le renforcement policier dans les zones



Xavier Raufer,
criminologue.

CELLES LE MOIS DE MARS MAGAZINE

sensibles ou les contrôles aux frontières, mais l'essentiel n'a pas été accompli. Rien ne pourra fonctionner vraiment tant que l'on verra, à la table de réunion de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat) au ministère de l'Intérieur, pas moins de 22 services différents tels que la DGSI, la DGSE, la PJ, Tracfin

contre le financement du terrorisme, etc. Plus la situation se tend, plus, pour y remédier, l'Etat crée d'entités antiterroristes qui viennent s'agréger à ce qui existait auparavant. Résultat, il n'y a pas vraiment, à proprement parler, de service antiterroriste en France, mais un conglomérat de plus en plus obèse au fil des années. Imaginons qu'il en soit de même dans tous les pays de l'Union européenne : la réunion de coordination au niveau des 28 pays nécessiterait la location du Palais des sports.

Quelles sont les mesures d'urgence à prendre ?

Simplifier les appareils antiterroristes tant français qu'européens et les mettre en ordre de bataille : qu'on sache clairement qui commande et qui obéit. Par ailleurs, tant en France qu'en Belgique, il serait préférable qu'on ne tienne plus devant les commissions d'enquête sur les attentats des propos du type « mettons-nous à leur place, ils n'ont pas d'avenir, les pauvres ». On ne paye pas les responsables de l'antiterrorisme pour nous dispenser des cours de sociologie ni de morale, mais pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'attentats. On a besoin de services antiterroristes minces, flexibles, efficaces, rapides, qui sachent arrêter les terroristes avant qu'ils ne provoquent des massacres de 20, 50 ou 100 personnes. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

■ PROPOS RECUEILLIS
PAR PATRICE DE MÉRITENS